Bien-être animal

Guide sur l'insensibilisation et l'euthanasie à la ferme pour la volaille de spécialité et de basse-cour

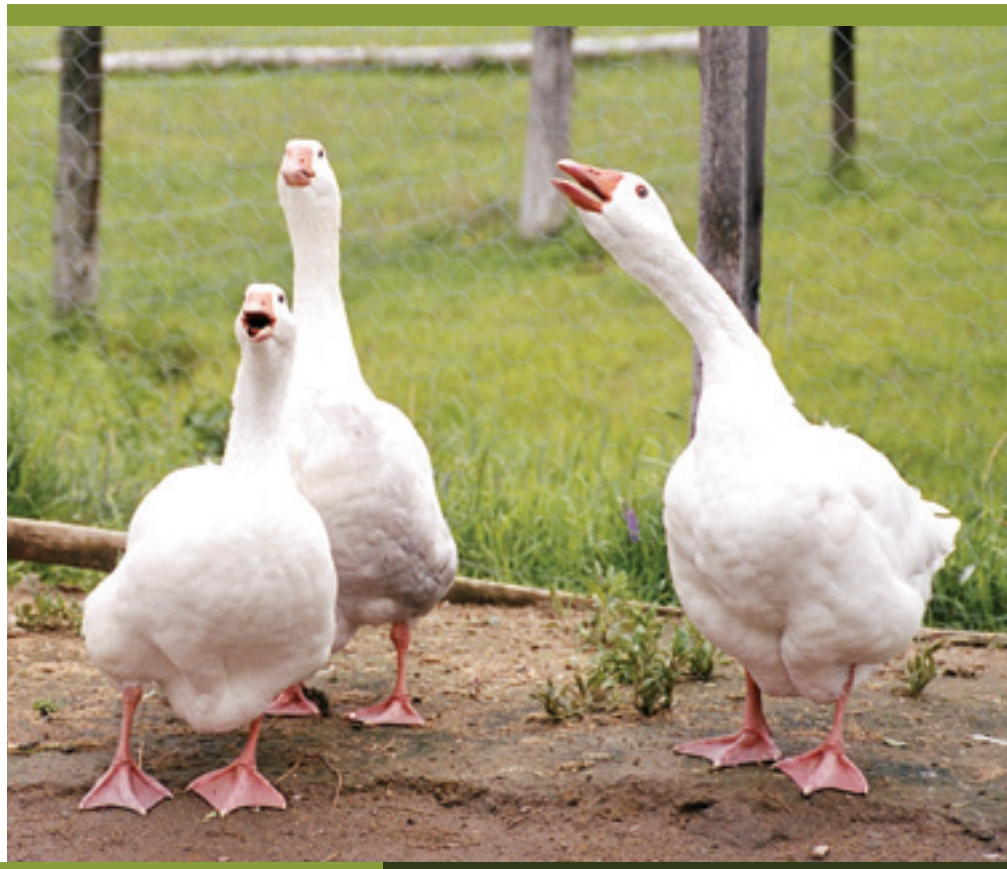

Québec

CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Recherche et rédaction

Rosalie Cliche, agronome
Conseillère en développement des secteurs cunicoles et des oiseaux fermiers
Direction de l'innovation scientifique et technologique.

Docteure Nathalie Hébert, m.v.
Responsable du bien-être animal
Institut national de santé animale

Docteure Hélène Trépanier, m.v., m.sc.
Responsable du bien-être animal
Institut national de santé animale

Photographies
Éric Labonté, MAPAQ

Conception graphique et mise en pages
Comimage communication graphique

Illustrations
Sébastien Gagnon

Révision linguistique
Direction des communications

Édition
Direction des communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2008
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-52853-1 (imprimé)
ISBN 978-2-550-52854-8 (en ligne)

INTRODUCTION

L'euthanasie de sujets malades ou blessés est un événement inévitable pour la plupart des producteurs de volaille de spécialité et de basse-cour. L'euthanasie a pour objet de mettre fin aux souffrances d'un animal de façon humanitaire. La méthode utilisée se doit d'être rapide, sans douleur et appropriée à l'âge, à l'espèce et à la condition de l'animal. Dans certaines occasions, une étape préalable à l'euthanasie est nécessaire, et consiste à insensibiliser l'animal à la douleur en lui faisant perdre conscience avant l'euthanasie.

Le présent guide sur l'euthanasie à la ferme résume les méthodes d'euthanasie et d'insensibilisation qui sont, au moment de sa rédaction, acceptables au regard des normes de bien-être pour la volaille de spécialité et la volaille de basse-cour. Ce document se veut un outil pratique pour aider quant au choix de la méthode d'euthanasie et d'insensibilisation à utiliser à la ferme selon la situation qui se présente. Toutefois, il ne faut pas hésiter à demander conseil à des spécialistes reconnus tels que votre médecin vétérinaire afin d'obtenir de l'information ou une formation précise sur ce sujet.

Critère minimal définissant l'insensibilisation chez l'animal :

- Perte rapide de conscience et de sensibilité à la douleur en minimisant le plus possible la peur et la détresse.

Critères minimaux définissant l'euthanasie chez l'animal :

- Perception réduite au minimum possible, chez l'animal, de la douleur, de la peur et de la détresse, compte tenu du contexte et des circonstances de l'euthanasie.
- Perte rapide de conscience et de la sensation de douleur, suivie de l'arrêt des fonctions cardiaque et respiratoire puis de l'ensemble des fonctions cérébrales.

Les signes vitaux de l'animal doivent être vérifiés à la suite de la mise à mort. Pour confirmer la réussite de l'euthanasie, **les signes suivants ne doivent pas être observés chez un sujet euthanasié** selon les méthodes décrites dans ce guide :

- Animal alerte ;
- Présence de respiration ;
- Réflexe cornéen (toucher la surface de l'œil provoque un clignement des yeux) ;
- Réaction à une stimulation douloureuse (par exemple, pincer la crête suscite une réaction physique) ;
- Tête redressée ou mouvements volontaires de la tête ;
- Vocalisation ;
- Mouvements d'ouverture du bec (surtout si un gaz est utilisé).

Dans l'éventualité où l'animal présente l'un de ces signes, l'euthanasie n'est pas considérée comme réussie et doit être reprise.

Note : *D'importants mouvements involontaires, comme le battement des ailes ou un remuement désordonné de la tête, peuvent être observés à l'occasion d'une euthanasie réussie, notamment à la suite de la dislocation cervicale.*

INSENSIBILISATION

MÉTHODE D'INSENSIBILISATION PAR ÉTOURDISSEMENT

En ce qui concerne les oiseaux de plus de 3 kilogrammes (6,5 livres), ainsi que pour tous les oiseaux euthanasiés par décapitation ou par saignée, il est fortement recommandé de les insensibiliser avant de pratiquer l'euthanasie comme telle. La méthode d'insensibilisation à utiliser pour la volaille à la ferme est l'étourdissement.

Étourdissement avec un objet contondant

Méthode

- Maintenir l'animal immobilisé.
- Lorsque l'animal est calme et que sa tête est immobile, asséner un coup franc et sec sur le dessus de la tête à l'aide d'un objet contondant (par exemple, avec un bâton), perpendiculairement à l'os frontal, c'est-à-dire au niveau des yeux.

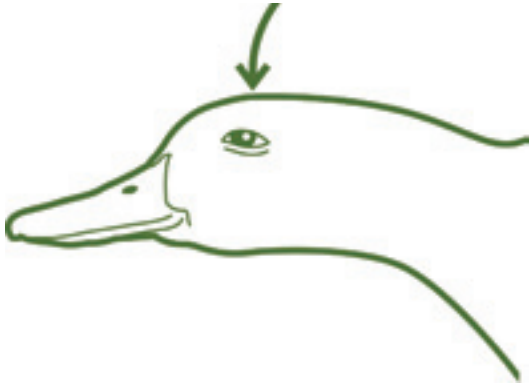

© Sébastien Gagnon 2008

- Dès que l'animal est inconscient, il faut procéder à l'euthanasie selon l'une des techniques recommandées (voir le tableau).

Principaux points à respecter

- Employer une force suffisante pour provoquer l'étourdissement, afin d'éviter une reprise de l'opération.
- Euthanasier l'animal rapidement après l'étourdissement.

Note : Tenter d'assommer l'oiseau en le prenant par les pattes et en faisant percuter sa tête contre une surface rigide n'est pas une méthode d'insensibilisation acceptable.

EUTHANASIE

MÉTHODE D'EUTHANASIE PAR PERCUSSION

Cette méthode d'euthanasie nécessite l'utilisation d'un pistolet percuteur. Il est recommandé de faire calibrer le pistolet en fonction du type de volaille à euthanasier et de toujours en vérifier l'état avant de l'utiliser. Il est important d'assurer la sécurité du personnel au moment de l'utilisation de ce pistolet.

Méthode

- Maintenir l'animal immobilisé.
- Lorsque l'oiseau est calme, le tenir par le bec ou lui prendre la tête entre deux doigts par l'arrière, de manière à ne pas bloquer les voies respiratoires, en prenant soin de dégager l'arrière de la tête.
- Positionner le pistolet sur la tête de l'animal.

© Sébastien Gagnon 2008

- Actionner le pistolet.
- Suite à la percussion, une saignée ou une décapitation peut être effectuée par mesure de précaution, afin de s'assurer de la mort de l'animal. Cette opération ne devrait pas être faite dans un endroit où le sang pourrait contaminer les oiseaux vivants.

Principaux points à respecter

- Utiliser un calibre de pistolet approprié au type de volaille (par exemple, pour les poulets, le diamètre minimal du canon doit être de 5 millimètres et la longueur de la tige, de 25 millimètres).
- Vérifier le bon fonctionnement du pistolet avant de l'utiliser.
- Positionner correctement le pistolet sur la tête de l'animal.
- Nettoyer le pistolet suite à son utilisation.

MÉTHODE D'EUTHANASIE PAR DISLOCATION CERVICALE

La dislocation cervicale peut constituer une méthode d'euthanasie convenable, sans le recours à une insensibilisation préalable, pour des sujets de moins de 3 kilogrammes (6,5 livres). Pour les volatiles de plus de 3 kilogrammes (6,5 livres), il est fortement recommandé d'insensibiliser l'oiseau au préalable, car la dislocation cervicale sur des sujets adultes est plus difficile à effectuer.

Méthode

- Insensibiliser l'oiseau au préalable s'il pèse plus de 3 kilogrammes (6,5 livres) (voir la section « Méthode d'insensibilisation par étourdissement »).
- Immobiliser l'oiseau en le tenant par le corps, soit en plaçant ses ailes sous le bras et en l'appuyant sur la hanche, ou en le maintenant sur une surface plane en immobilisant ses ailes.

- Une fois que l'oiseau est calme, lui prendre la tête entre deux doigts par le dessus, le plus près possible de la jonction de la tête et du cou, de manière à ne pas entraver son système respiratoire.

- Tirer la tête de l'oiseau rapidement pour que le cou soit étiré au maximum et tourner la tête d'un coup sec vers la droite ou la gauche. Les vertèbres seront alors séparées et la moelle épinière sera sectionnée.

© Sébastien Gagnon 2008

- Maintenir l'oiseau immobile jusqu'à ce qu'il cesse de bouger, car, à la suite d'une dislocation cervicale, des contractions musculaires involontaires et des battements d'ailes se produisent généralement.

Principaux points à respecter

- Étirer le cou de l'animal avant la dislocation.
- Faire le geste rapidement et en continu.
- Étirer le cou de l'oiseau en plaçant les doigts le plus près possible de la tête ; ne pas tirer par le milieu du cou.

Note : *Tenir l'oiseau par la tête en faisant pivoter son corps n'est pas une méthode de dislocation cervicale acceptable.*

MÉTHODE D'EUTHANASIE PAR DÉCAPITATION OU PAR SAIGNÉE

La décapitation consiste à trancher le cou de l'oiseau de façon rapide et complète, d'un seul geste, alors que la saignée a pour objet de trancher les vaisseaux sanguins du cou (carotides) seulement, en laissant la colonne vertébrale, donc la moelle épinière, intacte. Ces méthodes peuvent comporter des risques sanitaires, car elles engendrent une grande perte de sang. En outre, la sécurité du personnel doit être assurée afin d'éviter les risques de blessures associés à l'utilisation de la guillotine ou du couteau.

Méthode

- Insensibiliser l'oiseau, peu importe sa grosseur, avant de procéder à la décapitation ou à la saignée (voir la section « Méthode d'insensibilisation par étourdissement »).
- Placer l'oiseau à l'endroit prévu à cet effet dans la guillotine (pour la décapitation) ou dans un système de contention (par exemple, un cône).
- Pour la décapitation, trancher la tête de l'oiseau de manière rapide et d'un seul geste, le plus près possible de la jonction du cou et de la tête.
- Pour la saignée, trancher les carotides de l'oiseau de façon rapide et d'un seul geste, le plus près possible de la jonction du cou et de la tête.

- Maintenir l'oiseau immobilisé jusqu'à ce qu'il arrête de bouger, car des contractions musculaires involontaires peuvent se produire.

Principaux points à respecter

- Insensibiliser l'oiseau avant de pratiquer l'euthanasie par décapitation ou par saignée.
- Effectuer la décapitation ou la saignée d'un seul geste rapide.
- Pour la décapitation, sectionner complètement le cou de l'oiseau.
- Utiliser un équipement dont le format est approprié à la taille de l'oiseau.
- Affûter les lames régulièrement.
- Maintenir l'équipement utile en bon état de fonctionnement.
- Effectuer la décapitation ou la saignée dans un endroit où le sang ne pourra pas contaminer les oiseaux vivants.

Note : La décapitation peut être difficile à effectuer sur des oiseaux plus âgés ou de grande taille. Dans ces cas, il convient d'opter pour la saignée.

EUTHANASIE DES OISILLONS D'UN JOUR ET DES ŒUFS D'INCUBATION

Deux méthodes sont recommandées pour l'euthanasie des oisillons et des œufs d'incubation. La maîtrise de ces méthodes exige toutefois de tenir compte de nombreux éléments d'ordre technique. Aussi est-il de mise de consulter une personne-ressource pour connaître tous les détails quant aux précautions à prendre pour cette opération.

1) Euthanasie par inhalation de dioxyde de carbone (CO_2)

L'euthanasie par l'inhalation de dioxyde de carbone s'appuie sur les propriétés anesthésiques de ce gaz. On utilise une source de gaz pur et compressé dans une chambre étanche spécialement conçue à cette fin ; idéalement, cette chambre sera transparente et munie d'un avertisseur de concentration de gaz.

Méthode

- S'assurer que la chambre est remplie de gaz au moins à la hauteur des oiseaux (le CO_2 est plus lourd que l'air : il descend et se dépose au fond).
- Placer les oisillons côte à côte dans la chambre ou sur les plateaux pour les appareils comportant plusieurs niveaux.
- Fournir une concentration continue d'au moins 70 % de CO_2 durant au moins cinq minutes. Certains autres gaz, tel l'argon, ou des combinaisons de gaz peuvent également être utilisés.
- Maintenir la concentration de gaz fournie au moins une minute après l'apparition des signes de mort clinique.

Principaux points à respecter

- Assurer un flux continu de gaz durant l'euthanasie.
- Utiliser une des sources de gaz recommandées.
- Ne pas empiler les oiseaux dans la chambre.
- S'assurer que les oiseaux présentent les signes de mort clinique avant de les retirer de la chambre.
- Euthanasier immédiatement tout oisillon retrouvé vivant au moment de la vérification.
- Utiliser un appareil qui est bien ajusté et en bon état de fonctionnement.
- Entretenir et nettoyer régulièrement l'appareil, conformément aux recommandations du fabricant.

Note : Il est inacceptable d'utiliser une source de gaz comme un extincteur de feu (à anhydride carbonique), de la glace sèche ou des antiacides.

2) Macération

La macération est une technique d'euthanasie reconnue et très efficace qui consiste à provoquer une fragmentation très rapide au moyen de multiples lames rotatives. Cette technique permet d'euthanasier des oisillons de 72 heures et moins ou de détruire des œufs d'incubation à l'aide d'un appareil conçu précisément à cette fin.

Méthode

- S'assurer de la régularité de la vitesse de rotation de l'appareil en se conformant aux indications du fabricant (souvent plus de 5 000 révolutions à la minute).
- Introduire un à un les oisillons dans l'appareil de manière continue.

Principaux points à respecter

- Tenir compte de la capacité du broyeur ; en conséquence, ne pas mettre trop d'oisillons en même temps dans l'appareil, afin de ne pas en entraver l'efficacité.
- Utiliser un appareil qui est conçu précisément pour l'euthanasie des oiseaux.
- Utiliser un appareil qui est bien ajusté et en bon état de fonctionnement.
- Entretenir et nettoyer régulièrement l'appareil, conformément aux recommandations du fabricant.

MÉTHODES D'EUTHANASIE INACCEPTABLES

Est considérée comme inacceptable toute méthode qui implique l'une des façons de faire suivantes :

- La suffocation (par exemple, l'écrasement du cou) ;
- La noyade ;
- Le contact avec une substance irritante (par exemple, de l'eau de Javel) ;
- La mort par le froid (l'hypothermie) ;
- L'euthanasie sans une insensibilisation préalable lorsque celle-ci est requise.

Sont également jugés inacceptables les trois procédés suivants :

- L'électrocution, si elle n'est pas effectuée selon un protocole reconnu et à l'aide d'un appareillage conçu spécialement à cette fin ;
- L'euthanasie au moyen de gaz chauds (par exemple, l'utilisation d'un gaz provenant d'un tuyau d'échappement) ;
- L'injection de substances non appropriées à une euthanasie ou selon une méthode non conforme aux indications du fabricant de ces substances.

RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES OU DES GARDIENS DES OISEAUX À EUTHANASIER

Puisque les normes de bien-être animal sont susceptibles de changer avec le temps, il est possible, à long terme, que les méthodes d'euthanasie acceptables diffèrent de celles qui sont décrites dans le présent guide. Le propriétaire ou le gardien de volaille doit donc ultimement s'assurer que la méthode d'euthanasie qui est utilisée est acceptable. À cet égard, voici quelques consignes en matière d'euthanasie avicole :

- Idéalement, faire l'apprentissage d'une technique d'euthanasie sur des oiseaux préalablement anesthésiés, en présence et sous la supervision d'une personne compétente ;
- Être en mesure d'évaluer les signes vitaux de l'oiseau à la suite de son euthanasie afin de confirmer la réussite de celle-ci ;
- Toujours euthanasier promptement un oiseau à la suite du constat d'échec d'une première tentative d'euthanasie. Apporter les correctifs aux méthodes utilisées lorsque cela est nécessaire ;
- Toujours vérifier l'efficacité de la technique utilisée durant et après l'euthanasie ;
- Faire valider périodiquement sa technique, de préférence par une personne qualifiée ;
- Dresser un cahier des charges qui décrit la méthode d'euthanasie à utiliser de manière à uniformiser la procédure.

RÉSUMÉ DES MODES D'INSENSIBILISATION ET D'EUTHANASIE PAR CATÉGORIE D'OISEAUX POUR LA VOLAILLE DE SPÉCIALITÉ ET DE BASSE-COUR

Le tableau suivant présente les diverses méthodes d'insensibilisation et d'euthanasie appropriées décrites dans les pages précédentes.

Catégorie d'oiseaux	Insensibilisation préalable	Méthode d'euthanasie acceptable	Équipement ou matériel nécessaire	Coût	Sécurité du personnel
Poussins ou canetons d'un jour (moins de 72 heures d'âge)	Aucune	Macération	Équipement spécialisé nécessaire	Coût élevé au départ	Risque faible si l'appareil est utilisé correctement
	Aucune	Inhalation de gaz (CO_2)	Équipement spécialisé nécessaire	Coût de moyen à élevé	Ventilation appropriée nécessaire
Oiseaux de moins de 250 g (0,5 lb)	Aucune	Dislocation cervicale	Aucun équipement ni matériel nécessaire	Coût faible	Risque faible
	Étourdissement avec un objet contondant	Décapitation	Guillotine ou couteau et cône	Coût de faible à moyen	Risque de moyen à élevé
Oiseaux de 250 g à 3 kg (de 0,5 lb à 6,5 lb)	Aucune	Dislocation cervicale	Aucun équipement ni matériel nécessaire	Coût faible	Risque faible
	Étourdissement avec un objet contondant	Décapitation	Guillotine ou couteau et cône	Coût moyen	Risque de moyen à élevé
	Aucune	Percussion	Pistolet percuteur	Coût moyen	Risque de moyen à élevé
Oiseaux de plus de 3 kg (6,5 lb)	Aucune	Percussion	Pistolet percuteur	Coût moyen	Risque de moyen à élevé
	Étourdissement avec un objet contondant	Saignée	Couteau et cône de contention	Coût faible	Risque de moyen à élevé

CONCLUSION

Élever des oiseaux, pour le loisir ou pour le commerce, comporte des responsabilités relativement à leur bien-être. Une euthanasie effectuée correctement fait partie de ces responsabilités, d'où l'importance de veiller à ce que les méthodes utilisées soient efficaces, rapides et qu'elles respectent le bien-être animal.

Ce guide se veut un outil pour aider les propriétaires de volaille de spécialité ou de basse-cour à s'acquitter de cette tâche. Toutefois, il ne faut pas hésiter à demander conseil à des spécialistes reconnus tels que votre médecin vétérinaire afin d'obtenir de l'information ou une formation précise sur ce sujet.

08-0052

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec